JESSICA FRANCE

17 avenue des Martyrs
CEA de Grenoble
38054 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

SIRET : 38276541000016

M.D.S.

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Lyon
SARL au capital de 55 760 Euros - RCS Grenoble B 392 839 353
11, rue de La Poste - 38170 SEYSSINET PARISET
Tél : 04 76 51 20 40 - Fax : 04 76 51 25 68 - Mél : mds@agori.fr

M.D.S.

JESSICA FRANCE
17 avenue des Martyrs
CEA de Grenoble
38054 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rapport de présentation 1
--------- COMPTES ANNUELS --------- 2
Bilan Actif 3
Bilan Passif 4
Compte de résultat 5
---------- A N N E X E ---------- 6
Généralités 7
Règles et méthodes comptables 10
Immobilisations 12
Amortissements 13
Tableau de suivi des fonds associatifs 14
Provisions au bilan 15
Créances et dettes 16
Tableau de suivi des fonds dédiés 17
Produits à recevoir 18
Charges à payer 19
Produits constatés d'avance 20
Charges constatées d'avance 21
Stocks et en-cours 22
Effectif moyen 23
Honoraires des commissaires aux comptes 24
Engagements financiers donnés et reçus 25
Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés 26
Détail - Autres engagements 27
--------- RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES --------- 28
Rapport général KPMG 2019 29

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en **euros**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

JESSICA FRANCE

relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**,

et conformément à notre Lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**4 119 664** euros
Chiffre d'affaires :	**1 197 371** euros
Résultat net comptable :	**50 394** euros

Fait à SEYSSINET PARISET

Le 07/07/2020

Signature

D.SEON / B.ROUSSIN

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2019 Brut	31/12/2019 Amort. et Dépréc.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	51 671	51 671		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	101 313	83 850	17 463	27 131
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 955		5 955	5 928
	TOTAL (I)	**158 940**	**135 522**	**23 418**	**33 059**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	68 880	1 343	67 536	
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	442 586	4 400	438 186	204 215
	Autres créances	2 554 059		2 554 059	2 811 531
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 015 433		1 015 433	658 791
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	21 031		21 031	21 432
	TOTAL (II)	**4 101 989**	**5 743**	**4 096 246**	**3 695 968**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**4 260 929**	**141 265**	**4 119 664**	**3 729 027**

(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an	3 146	
(3) dont à plus d'un an	5 280	3 240

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	760 719	660 991
	Résultat de l'exercice	**50 394**	**99 728**
	Total des fonds propres	**811 113**	**760 719**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	10 386	14 095
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**10 386**	**14 095**
	Total des fonds associatifs	**821 499**	**774 814**
Provisions	Provisions pour risques	1 747	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**1 747**	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	285 775	383 097
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**285 775**	**383 097**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702 311	1 299 331
	Dettes fiscales et sociales	786 668	950 612
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 217
	Autres dettes	13 562	18 011
	Produits constatés d'avance	1 508 102	299 944
	Total des dettes	**3 010 643**	**2 571 115**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**4 119 664**	**3 729 027**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	50 393,83	99 727,87
(1) Dont à moins d'un an	3 010 643	2 571 115
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	1 197 371	1 032 964
	Productions stockée	68 880	
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	2 838 786	4 237 491
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	574	16
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	33 188	3 144
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**4 138 799**	**5 273 615**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	4 643	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 726 092	2 899 134
	Impôts, taxes et versements assimilés	93 991	38 964
	Rémunération du personnel	1 614 305	1 546 465
	Charges sociales	720 513	752 583
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 668	8 738
	Dotation aux provisions	6 590	
	Autres charges	169	2 153
	Total des charges d'exploitation	**4 175 971**	**5 248 038**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(37 172)**	**25 577**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers		504
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	72	62
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(72)**	**442**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(37 244)**	**26 019**
	Produits exceptionnels	3 709	3 792
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**3 709**	**3 792**
	Impôts sur les sociétés	13 394	26 614
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	97 322	96 530
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**4 239 830**	**5 374 442**
	TOTAL DES CHARGES	**4 189 437**	**5 274 714**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**50 394**	**99 728**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Etats financiers au 31/12/2019

ANNEXE

ANNEXE - Elément supplémentaire

Généralités

Etat exprimé en **euros**

L'association JESSICA FRANCE a été chargée, par le Ministère de l'Economie et des Finances de mettre en oeuvre le programme CAP'TRONIC d'aide aux PME afin de favoriser l'intégration d'électronique et de logiciels embarqués dans leurs produits.

L'association, qui emploie 21 salariés au 31 décembre 2019, dispose de huit établissements afin de couvrir l'ensemble du territoire français. Le siège grenoblois héberge la Direction Nationale et la Direction Interrégionale Sud Est. Les Directions Interrégionales Grand Sud Ouest, Ouest et Paris Nord Est sont situées respectivement à Bègles, Nantes et Saclay. Quatre autres établissements ont été créés à Limoges, Villeneuve d'Ascq, Caen et Paris afin d'héberger des ingénieurs installés dans des pépinières d'entreprises ou des locaux privés.

L'association est assujettie aux impôts dont sont passibles les entités du secteur concurrentiel : Impôt sur les sociétés, Taxe sur la valeur ajoutée et Contribution Economique Territoriale.

L'exercice a une durée de **12** mois, couvrant la période du **01/01/2019** au **31/12/2019** .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 119 664** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 239 830** euros et un total **charges** de **4 189 437** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **50 394** euros.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Les modalités de financement du programme CAP'TRONIC pour les années 2019-2020, initialement prévues à hauteur de 5 000 000 € TTC par année par la Convention triennale 2018-2020 ***(EJ Chorus N° 2102383013)***, ont été modifiées par l'avenant N°1 à ladite convention signé le 17 mai 2019 . Un montant total de subvention de fonctionnement a ainsi été fixé à 4 800 000 € TTC (soit 4 000 000 € HT) pour la période 2019-2020. Le Ministère chargé de l'Industrie a annoncé qu'il cessera tout soutien financier régulier à compter de 2021 au titre du programme CAP'TRONIC.

Au cours de l'exercice 2019 l'Association a encaissé 50% de la subvention 2019-2020. Un second versement de 30% a été versé par le Ministère le 7 février 2020. Le solde sera versé par le Ministère à réception du dossier final après validation par les commissaires aux comptes et approbation par l'assemblée générale des comptes annuels 2020.

Face à cette forte diminution des ressources de l'association, le Conseil d'administration et l'équipe de direction ont immédiatement cherché de nouvelles sources de financement. On peut ainsi citer : mobilisation de financements régionaux suite au transfert de compétences par l'Etat aux régions qui fait

ANNEXE - Elément supplémentaire

Généralités

Etat exprimé en **euros**

suite à la loi NOTRe, intégration des programmes d'accompagnement au passage vers l'industrie du futur cofinancés par les Régions et l'Etat, développement des activités de formation professionnelle, mise en place de nouvelles prestations payantes au bénéfice des entreprises ***(AMO)***....

Par ailleurs, l'Association participe au programme EasyTech développé dans le cadre de l'IRT grenoblois NANOELEC. Au cours de l'exercice le montant total des dépenses réalisées au titre de ce programme s'est élevé à 297 022 € H.T. Le financement de ces dépenses a été assuré par des règlements de PME hors comptabilité de JESSICA FRANCE pour un montant de 168 810 € HT, le reversement de licences par ST MICROELECTRONICS à JESSICA FRANCE à hauteur de 50 000 € H.T. et enfin une subvention de fonctionnement de l'IRT NANOELEC issue du PIA d'un montant de 78 212 € .

L'association a perçu des subventions dans le cadre de deux nouveaux programmes qui ont démarré en 2019 : ADEC OCCITANIE ***(19 016 € de produits sur 2019)*** et CPS4EU ***(2 218 € de produits sur 2019).***

Il convient enfin de rappeler que jusqu'au 31 décembre 2014, la totalité des acquisitions d'immobilisations de l'association était financée par une subvention d'investissement du Ministère. Les subventions antérieures à 2015 sont donc reprises au compte de résultat au même rythme que les investissements qu'elles ont servi à financer.
En 2019, l'association a ainsi repris en résultat un montant de 3 709 € ; au 31 décembre 2019, la quote part de subvention restant à reprendre en résultat s'élève à 10 386 € .

FAITS CARACTERISTIQUES CONCERNANT L'EXERCICE 2019

Pour faire face à la réduction de ses ressources suite au désengagement de l'Etat sur le programme CAPTRONIC, et indépendamment des recherches de nouvelles sources de financement précitées, l'Association a décidé de réduire ses dépenses de fonctionnement et de proposer aux salariés qui le souhaitaient un départ volontaire. Au cours de l'exercice huit salariés ont ainsi quitté leur poste par rupture conventionnelle de leur contrat de travail ou licenciement économique, induisant des coûts de rupture à hauteur de 154 649 euros.
Une partie de ces indemnités de départ, soit un montant de 31 000 € , a été remboursée par le contrat IFC-IL souscrit par Jessica France.

Compte tenu des opérations mises en place en 2019 et projets en cours de discussion sur début 2020, la continuité d'exploitation de l'association est assurée;

Aucun autre fait significatif ne nécessite de mention particulière.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Généralités

Etat exprimé en **euros**

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

INFORMATION RELATIVE AUX IMPACTS DU COVID-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.
L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

A la date d'établissement de ses comptes annuels, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Elle a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place du télétravail pour l'ensemble de ses salariés
- Transformation d'une partie de ses formations présentielles en formation à distance, évitant ainsi leur annulation
- Recours à l'activité partielle pour certains salariés qui ne sont pas en mesure de poursuivre leur activité du fait de l'impossibilité de se déplacer et du fait d'une forte baisse de leur charge de travail.
- Prise de congés et de RTT par les salariés

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes (soit le 6 mai 2020), l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Aucun autre fait significatif intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice ne nécessite de mention particulière.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien indiquée dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements des locaux	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu ***(4 200 € de nouvelles créances douteuses au cours de l'exercice 2019)***.

Ces provisions ont été reprises lorsque les créances préalablement provisionnées sont soit devenues irrécouvrables ***(0 € au cours de l'exercice),*** soit ont finalement fait l'objet d'un encaissement ***(2 160 € au cours de l'exercice).***

Dans le tableau des créances et dettes présenté ci-après, le montant des créances diverses à l'actif correspond aux sommes restant à percevoir du Ministère, à savoir 50% de la convention de financement relative à la période 2019-2020.

Fonds Dédiés

Le ministère ayant fait savoir à l'association, en juin 2017, qu'il ne demanderait finalement pas le remboursement des 479 628 € H.T. de solde relatif à la convention 2012, le conseil d'administration a décidé d'affecter cette somme à la création d'un poste de directeur interrégional pour la région Sud-Est ; l'ensemble des coûts de fonctionnement liés à ce poste ***(salaires chargés, frais d'hébergement et de déplacement)*** et non financés par un programme spécifique devant être imputés sur ce montant jusqu'à complète utilisation.

Au 31 décembre 2017, le nouveau directeur n'ayant pas encore été recruté, cette somme a donc été comptabilisée au passif en fonds dédié. Le recrutement a eu lieu au 1er avril 2018.

Un montant de 97 332 € HT correspondant aux dépenses du directeur non refinancées par ailleurs ***(IRT Nanoelec, AMO, CPS4EU)*** a ainsi été comptabilisé en produit au cours de l'exercice, réduisant d'autant le fonds dédié.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération des organes de direction

La gestion de l'association est désintéressée, les organes de direction ne sont pas rémunérés.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	51 671					51 671
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**51 671**					**51 671**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	23 687					23 687
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 260				6 634	77 626
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**107 947**				**6 634**	**101 313**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 928		27			5 955
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 928**		**27**			**5 955**
	TOTAL	**165 546**		**27**		**6 634**	**158 940**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	51 671			51 671
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**51 671**			**51 671**
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	14 740	2 362		17 102
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	66 076	7 306	6 634	66 748
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**80 816**	**9 668**	**6 634**	**83 850**
TOTAL	**132 488**	**9 668**	**6 634**	**135 522**

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	660 991	99 728		760 719
Résultat de l'exercice	99 728	50 394	99 728	50 394
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 095		3 709	10 386
Provisions réglementées				
TOTAL	**774 814**	**150 122**	**103 437**	**821 499**

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		1 747		1 747
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**1 747**		**1 747**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		1 343		1 343
	Sur comptes clients	2 700	3 500	1 800	4 400
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 700**	**4 843**	**1 800**	**5 743**
	TOTAL GENERAL	**2 700**	**6 590**	**1 800**	**7 490**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		6 590	1 800	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 955	3 146	2 809
Clients douteux ou litigieux	5 280		5 280
Autres créances clients	437 306	437 306	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 573	4 573	
Impôts sur les bénéfices	13 222	13 222	
Taxes sur la valeur ajoutée	129 205	129 205	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	2 400 000	2 400 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	7 059	7 059	
Charges constatées d'avance	21 031	21 031	
TOTAL DES CREANCES	**3 023 632**	**3 015 543**	**8 089**

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	702 311	702 311		
Personnel et comptes rattachés	144 312	144 312		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	157 476	157 476		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	464 318	464 318		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 562	20 562		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	13 562	13 562		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 508 102	1 508 102		
TOTAL DES DETTES	**3 010 643**	**3 010 643**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Fonds dédiés - Recrutement directeur Sud-Est	383 097	97 322		285 775
TOTAL	**383 097**	**97 322**		**285 775**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		**2 482 441**
Autres créances clients		**77 105**
FACTURES A ETABLIR	*35*	
FACTURES AMO A ETABLIR	*77 070*	
Autres créances		**2 405 336**
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	*5 336*	
ETAT SUBVENT. A RECEVOIR	*2 400 000*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**573 001**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**341 521**
FNP COMMISSIONS BANCAIRES	*225*	
FNP FRAIS FONCT. DIR NATIONALE	*5 664*	
FNP KPMG CAC	*20 640*	
FNP FRAIS FONCT. DIR SE	*1 554*	
FNP FRAIS FONCT. DIR PNE	*118 418*	
FNP FRAIS FONCT. DIR O	*19*	
FNP FRAIS FONCT. DIR GSO	*77*	
FNP INTERVENT. TECHNIQUES SE	*9 674*	
FNP INTERVENT. TECHNIQUES PNE	*900*	
FNP INTERVENT. TECHNIQUES O	*11 628*	
FNP INTERVENT. TECHNIQUES GSO	*27 517*	
FNP FORMATIONS O	*960*	
FNP FORMATIONS GSO	*3 000*	
FNP INTERVENT. I.C. SE	*1 554*	
FNP INTERVENT. I.C. PNE	*109 407*	
FNP INTERVENT. I.C. GSO	*2 815*	
FNP IRT NANOELEC / EASYTECH	*9 000*	
FNP AMO	*18 468*	
Dettes fiscales et sociales		**228 481**
PERSONNEL CONGES A PAYER	*144 312*	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	*72 366*	
TAXES S/SALAIRES A PAYER	*11 458*	
ETAT CHARGES A PAYER	*344*	
Autres dettes		**3 000**
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	*3 000*	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2019**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**1 793 877**
- Adhésions constatées d'avance		126 601	
- Subventions constatées d'avance		1 327 626	
- Facturation AMO d'avance		53 875	
- Fonds dédié - DIR SE		285 775	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**1 793 877**

Le montant du fonds dédié (285 775 €) apparait sur la liasse fiscale dans les produits constatés d'avance, il est donc repris ici dans le détail de ces derniers.

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2019**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**21 031**
- Achats et sous-traitance		6 335	
- Charges externes		14 696	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**21 031**

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services	68 880		68 880	
Autres				
TOTAL III	68 880		68 880	
Production stockée (Total II + Total III)			68 880	

Les prestations de services en cours au 31 décembre 2019 ont été évaluées sur la base de leur coût de production.

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		21
	Professions intermédiaires		
	Employés		6
	Ouvriers		
	TOTAL		**26**

De plus, deux ingénieurs ont été mis à disposition de l'association par le CEA en région Paris Nord Est et un ingénieur par la CCI Marseille Provence pour la région Sud Est.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**	K.P.M.G.							
	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	17 794	16 991	*97,27*	*97,14*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	500	500	*2,73*	*2,86*				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**18 294**	**17 491**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**18 294**	**17 491**	*100,00*	*100,00*				

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés Hypothèse : départ à la retraite à 65 ans - turnover faible - Taux d'inflation 0,5% - T d'actualisation 0,77%		344 002	
		344 002	
Autres engagements			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements		207 812	
		207 812	
Total des engagements financiers (1)		**551 814**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Engagements en matière de pensions et retraites : un contrat est souscrit auprès de QUATREM-GROUPE MEDERIC pour couvrir le passif social relatif aux indemnités de fin de carrière. Versements cumulés au 31 décembre 2019 ***(345 713 €)***.

Autres engagements : compte tenu des règles de financement du Ministère de l'Economie et des Finances, seuls les contrats tripartites (PME/JESSICA FRANCE/prestataires) terminés au 31/12/2019 ont été pris en charge par l'association et financés par les subventions 2019. Les contrats listés dans les autres engagements ci-dessus seront terminés en 2020 et financés par les subventions DGE et IRT NANOELEC 2020.

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Tranche d'âge des salariés et durée de l'engagement		
moins de 30 ans -----> plus de 35 ans		
30 à 39 ans -----> 26 à 35 ans	4 084	
40 à 49 ans -----> 16 à 25 ans		
50 à 54 ans -----> 11 à 15 ans	212 803	
55 à 59 ans -----> 6 à 10 ans	44 316	
60 à 64 ans -----> 1 à 5 ans	82 799	
plus de 64 ans -----> moins d'un an		
Totalisation	**344 002**	

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
CONTRATS CAPTRONIC NON TERMINES AU 31/12/2019		
- Quote-part du contrat financée par la subvention DGE	36 300	
- Quote-part du contrat financée par la PME bénéficiaire	99 867	
CONTRATS NANOELEC NON TERMINES AU 31/12/2019		
- Quote-part du contrat financée par l'IRT NANOELEC	29 500	
- Quote-part du contrat financée par la PME bénéficiaire	42 145	
Totalisation	**207 812**	

DOSSIER DE GESTION

KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
51 chemin de la Taillat
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Association JESSICA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Association JESSICA FRANCE

CEA-G/LETI - 17 Rue des Martyrs - 38054 Grenoble Cedex 9

Ce rapport contient 28 pages

Référence : E 1-1-1

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
51 chemin de la Taillat
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

Association JESSICA FRANCE

Siège social : CEA-G/LETI - 17 Rue des Martyrs - 38054 Grenoble Cedex 9

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association JESSICA FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JESSICA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 6 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les produits constatés d'avance relatifs aux subventions du ministère perçues d'avance.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration arrêté le 6 mai 2020 et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 07 juillet 2020

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Jean Marc Baumann
Signature numérique de Jean Marc Baumann
Date : 2020.07.07 09:57:08 +02'00'

Jean-Marc Baumann
Associé